

Compétences associées

Compétences

Maîtriser le manquement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.



Informations

ENJEUX & de la Formation
permis de conduire

Votre auto-école vous informe sur le permis de conduire.

Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ?

Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact :

Commissaire D. ESSIV

Téléphone : *06 11 65 96 31*

E-mail : *jean.v.pelletier@auto-ecole.fr*



Cachet de l'auto-école

AUTO-ÉCOLE FORMUL'AIR

19, Route de Chalon

01560 SAINT TRIVIER DE COURTES

04 74 30 75 60 Agréé: 0354

Site: www.formul-air.fr

Siret: 345 289 136 00037 - APE: 8853 Z



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	8h 12h	14h 19h
Mardi	8h 12h	14h 19h
Mercredi	8h 12h	14h 19h
Jeudi	8h 12h	14h 19h
Vendredi	8h 12h	14h 19h
Samedi	8h 12h	—



ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'automobile est devenue un **outil social** indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent **indispensable pour les études, le travail ou les loisirs**. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le **renforcement de l'éducation et de la formation**.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à **se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader**. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation (voir au dos) se veut une vue d'ensemble des compétences



L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (LE CODE)

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins **35 bonnes réponses sur 40 questions** (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le

qu'un conducteur responsable doit acquiescer pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes **objectifs sécuritaires** que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à **connaître les risques et les limites**. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

L'EXAMEN PRATIQUE

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 18 ans ou 17 ans et demi si vous suivez l'AAC ; il faut avoir réussi l'examen du code.

Cette épreuve dure environ **32 minutes**. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- **réaliser un parcours** empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- **suivre un itinéraire** en vous guidant **de manière autonome**, pendant environ cinq minutes ;
- **réaliser deux manœuvres différentes**, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- **procéder à la vérification** d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- **appliquer les règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- **adapter votre conduite** dans un souci

d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;

- **faire preuve de courtoisie** envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.





19, route de Chalon 01 560 SAINT TRIVIER DE COURTES

ENJEUX ET DEROULEMENT DES FORMATIONS AUX PERMIS A1 ET A2

Le permis moto a pour objectif que l'élève conducteur arrive à la fin de la formation à se déplacer sur un 2 roues motorisé en toute maîtrise et en toute sécurité. Même si ce permis est considéré comme un permis « loisir », il est indispensable qu'il se déroule dans les meilleures conditions et qu'il ne soit pas pris à la légère par les candidats ou le formateur. Les deux roues ont un taux élevé de mortalité par rapport aux nombres de véhicules qui circulent sur notre territoire. Il est donc important que l'élève connaisse les risques et les limites d'une moto.

La formation selon deux possibilités :

- Soit le candidat doit repasser l'épreuve théorique générale en plus de la formation pratique.
- Soit le candidat est évalué uniquement sur la partie pratique (si son permis de conduire a moins de 5ans).

La partie théorique permet à l'élève de revoir ses connaissances et les règles en ce qui concerne le code de la route. L'épreuve de l'examen est constituée de 40 questions où le candidat doit avoir la note minimum de 35 bonnes réponses sur 40 pour avoir un résultat favorable.

La partie pratique permet à l'élève d'apprendre à maîtriser son 2 roues en toute sécurité et de l'amener au niveau requis pour réussir l'examen. Celui-ci est divisé en deux épreuves :

- L'épreuve du plateau permet à l'élève de montrer ses capacités de maîtrise sur une moto aux différentes allures. S'il réussit, l'élève pourra ensuite passer à l'épreuve de circulation.
- L'épreuve de la circulation démontre les capacités du candidat à se déplacer en toute sécurité sur la route et entouré d'autres usagers.

Ces deux épreuves ne peuvent se dérouler le même jour ; la circulation ne peut se faire sans la validation du plateau.

La formation du candidat est au minimum de 8 heures de plateau et 12 heures de circulation. Ces chiffres peuvent varier en fonction de l'évaluation de départ.

L'examen plateau comporte cinq épreuves qui auront la notation de A, B ou C (A étant la meilleure note et C étant une note éliminatoire). Pour valider le plateau, l'élève doit obtenir au moins deux A et au maximum trois B aux différentes épreuves.

- **La 1 ère épreuve est un déplacement de la moto** sans l'aide du moteur en marche avant et en marche arrière. Nous vérifions ainsi si l'élève parviendra par la suite à déplacer son véhicule lors d'un stationnement ou du rangement de celui-ci. Elle est couplée à des questions d'ordre mécanique (3 vérifications demandées sur 12 apprises). Cette épreuve ne pourra pas avoir de note C, même en cas de chute de la moto lors de son déplacement (contrairement aux autres épreuves ou la chute mettra fin à l'examen).
- **La 2 ème épreuve est dite « allure lente »**, celle-ci se déroule sur un parcours devant s'effectuer à l'aide des commandes d'embrayage, de frein arrière et d'accélérateur dans un temps minimum imparti.

L'épreuve se compose également d'une partie avec un passager sur le retour du parcours.

Note A : plus de 20 secondes sans autres erreurs.

Note B : entre 17 et 20 secondes sans autres erreurs (pieds à terre ou cône déplacé).

Note C : en dessous de 17 secondes ou cônes déplacés ou pieds posés.

- **Les 3^{ème} et 4^{ème} épreuve sont dites à « allures normales »** ; elles consistent à réaliser un freinage d'urgence et une manœuvre d'évitement.

Freinage d'urgence : Cette épreuve simule un arrêt inopiné lors d'un danger immédiat afin que le pilote puisse réagir dans les meilleures conditions possibles si une telle situation se présente sur route. L'élève doit réaliser un demi-tour en bout de piste tout en ayant passé la 3^{ème} vitesse à l'aller comme au retour au niveau d'un point imposé. Au retour, la moto doit être lancée à la vitesse minimum de 50km/h et le candidat doit s'arrêter avant une ligne prévue à cet effet. Cette distance sera plus ou moins longue selon les conditions météorologiques.

Note A : si l'exercice est correctement réalisé.

Note B : si l'élève pose deux pieds au demi-tour.

Note C : si l'élève pose plusieurs fois les pieds au demi-tour et/ou si les allures et les points d'arrêt ne sont pas respectés.

Manœuvre d'évitement : celle-ci simule l'action d'éviter un obstacle imprévu afin que le conducteur soit entraîné à réaliser cette manœuvre en cas de besoin en conditions réelles.

L'élève doit se rendre en bout de piste tout en effectuant un slalom à la vitesse minimum de 40 km/h et le retour à 50 km/h en ligne droite jusqu'à l'obstacle.

Note A : si l'exercice est correctement effectué.

Note B : si un cône de slalom est renversé ou si l'élève pose plusieurs fois les pieds au demi-tour.

Note C : si le candidat n'a pas respecté les limitations de vitesse ou s'il renverse un cône matérialisant l'évitement.

- **La 5^{ème} épreuve est appelée « interrogation orale »**. Elle permet d'évaluer les connaissances de l'élève d'un point de vu mécanique et sécuritaire, mais également la prise de conscience des risques de la conduite d'un deux roues.

Note A : Si les tout le contenu de la fiche est connue.

Note B : Si un tiers à deux tiers de la fiche sont sus.

Note C : si moins d'un tiers de la fiche est connu.

Toutes ces épreuves permettront à l'élève d'acquérir le niveau nécessaire pour ensuite accéder à l'épreuve de circulation, et donc prétendre à l'obtention du permis A2.

L'épreuve de circulation permet de finaliser le permis du candidat. Elle est d'une durée moyenne de 32 min et s'effectue sur un parcours en agglomération et hors agglomération. Lors de ce parcours, un arrêt et un départ sont demandés pour vérifier l'aptitude à intégrer et à sortir de la circulation en toute sécurité.

Le candidat devra cumuler un minimum de 17 points sur les 27 que totalisent cette épreuve pour l'obtention d'un avis favorable.